



Notre commune a besoin d'un nouveau souffle !

Bouray-sur-Juine a dépassé les 2000 habitants, elle est entrée officiellement dans la catégorie « ville », mais cela ne l'empêche pas de garder son âme de village !

Notre politique se focalisera sur l'amélioration de son cadre de vie, de son attractivité et de sa convivialité.

Construisons ensemble un village plus beau, fleuri et plus attractif !

La politique nationale d'urbanisation et de densification est mise en place avec la loi NOTRe¹. Bouray-sur-Juine est membre du Parc Naturel Régional du Gâtinais : cette appartenance préserve jusqu'à maintenant notre qualité de vie. Nous serons vigilants à rester dans le PNR pour conserver ainsi le caractère champêtre de notre commune.

Ensemble, embellissons notre village et faisons-le entrer dans la liste des 4931 communes labellisées « village fleuri » ! Pour y parvenir, chaque habitant pourra apporter sa pierre à l'édifice et tous les espaces communaux seront entretenus et mis en valeur. Les hameaux du Petit-Mesnil et du Petit Boinveau ne seront pas oubliés.

Différents axes seront développés :

- Des actions, comme les événements festifs, organisées en liaison étroite avec les associations concernées, les commerçants et artisans
- Des actions pour attirer les visiteurs (informations et animations, valorisation du musée « A la rencontre des Vieux Métiers », partenariats avec les châteaux, etc.)
- Des actions en faveur de la biodiversité (inventaire de la faune et de la flore, mise en place d'habitats spécifiques pour la faune locale, etc.)
- Une meilleure valorisation de notre patrimoine (entretien régulier de la voirie, des espaces verts et parcs, réaménagements, rénovation de l'immobilier et mobilier urbain, manifestations culturelles, etc.)

Notre équipe mettra tout en œuvre pour réussir cet objectif ambitieux qui permettra non seulement d'améliorer la qualité de vie des Bouraysiens, mais aussi d'améliorer l'image de notre commune et son attrait touristique et économique. L'obtention du premier label fleuri sera la concrétisation de l'embellissement de notre village.

¹ Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Bouray-sur-Juine est notre lieu de vie : améliorons sa cohésion rurale !

Notre action visera l'instauration d'une dynamique afin de tisser des liens entre tous les habitants. Se préoccuper de chacun, des enfants, des jeunes, des aînés, des personnes en difficulté... c'est cela vivre ensemble ! Par exemple, nous mènerons une étude afin de proposer une mutuelle communale adaptée aux besoins de chacun.

Se doter des moyens de bien vivre, avec des services publics, des commerçants, des artisans, des professionnels de santé de proximité est une priorité. De plus, dans un souci de préservation de notre environnement, comme dans celui de notre qualité de vie, relocaliser au maximum ces activités, tant économiques que de service, est primordial. En tant qu'élus, nous constituerons un solide et inébranlable soutien non seulement pour la pérennisation de l'existant, mais aussi pour l'augmentation de tous les services de proximité nécessaires.

Les services de santé en sont un parfait exemple. Certains villages voisins de taille similaire en nombre d'habitants sont desservis par SOS médecins. Ce n'est actuellement pas le cas de Bouray-sur-Juine. Si le manque de médecins y est pour quelque chose, il ne suffit pas à expliquer cette différence de traitement entre des communes rurales de taille comparable et de localisation proche. Nous nous battons pour faire évoluer cette situation très insatisfaisante !

Etre élu de proximité, c'est penser à l'intérêt général avant tout !

Etre élu de proximité, c'est aussi vous rencontrer régulièrement, y compris rendre visite à celles et ceux qui se sentent isolés. Etre élu de proximité, c'est connaître vos problèmes et trouver ensemble des solutions.

Notre conception de l'avenir de Bouray comprend tout cela à la fois : de l'embellissement, du dynamisme, de la cohésion, de la proximité, dans un cadre budgétaire maîtrisé.

Pour prendre contact avec « Bouray Autrement »

- écrire à BourayAutrement@free.fr
- téléphoner au 06 75 21 31 70

**Les élus d'opposition au conseil municipal sont à votre disposition :
Robert LONGEON, Martine LE FORESTIER, Patrick BRETIN, Alexandra EVIN.**